



*Etablissement public territorial de bassin*



# Mission d'appui GEMAPI

## Perspectives sur le bassin Oise Aisne

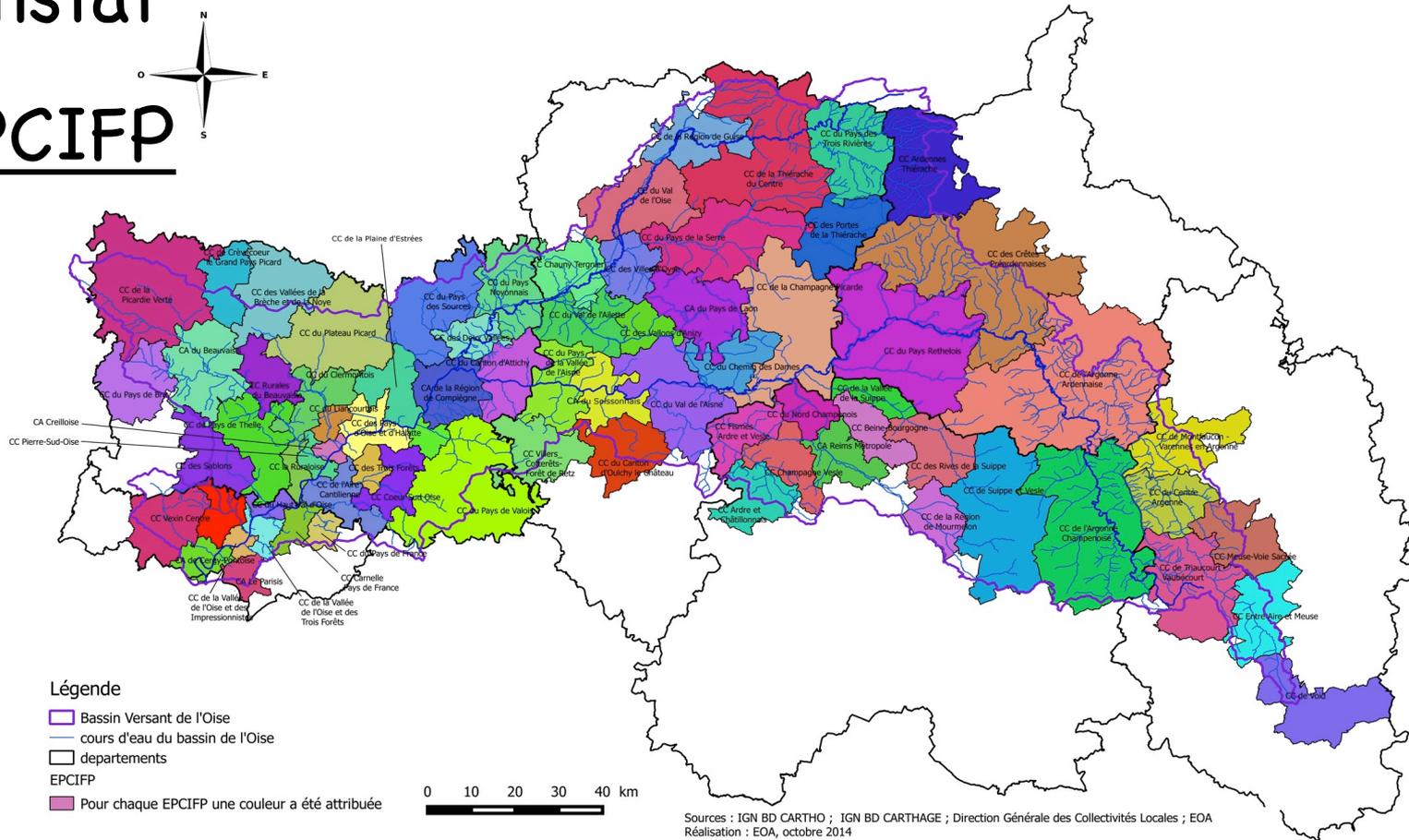
# 1/ le constat

15 UH



Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du bassin de l'Oise en 2014

1/ le constat  
~85 EPCIFP

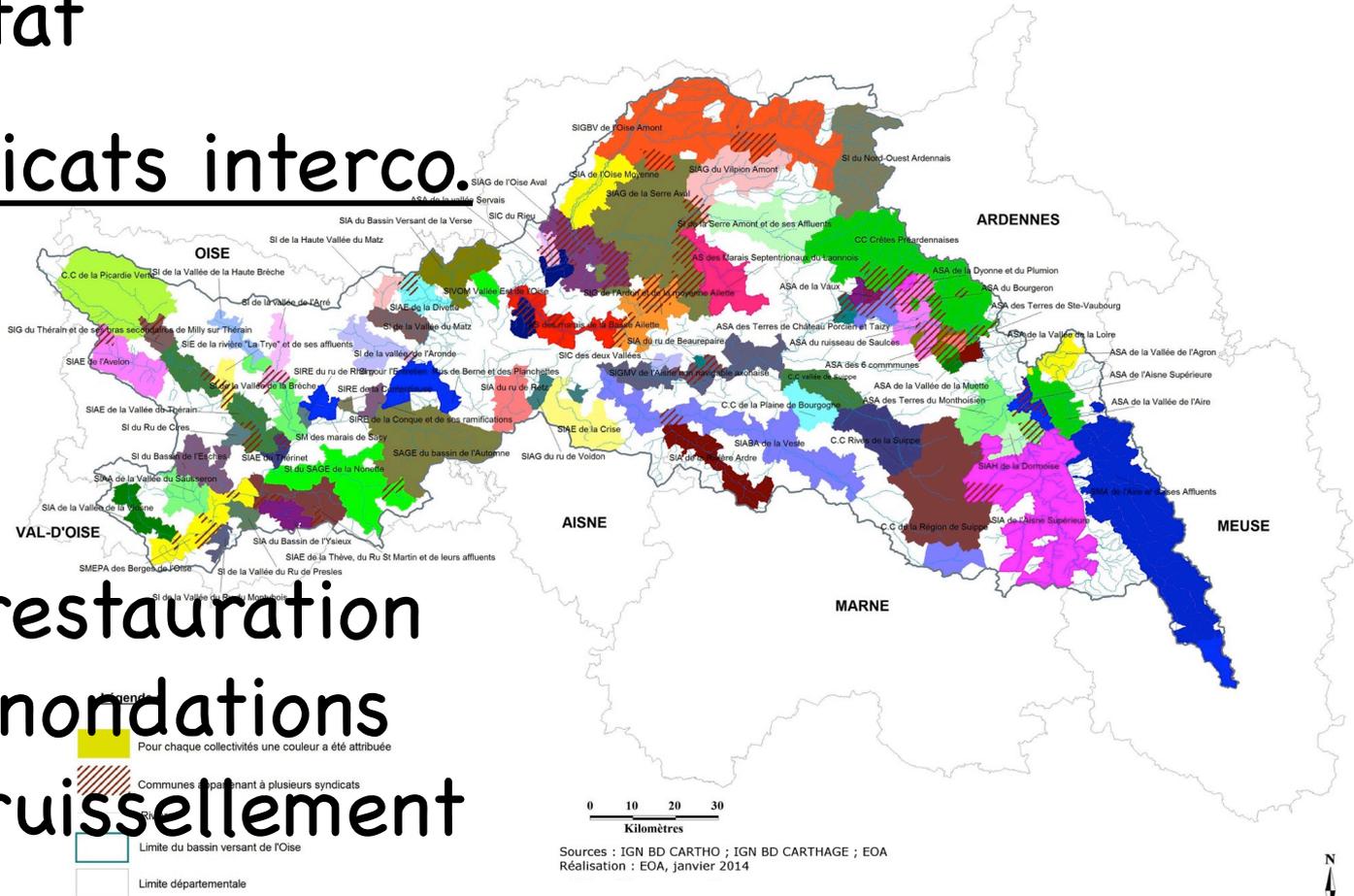


Maîtres d'ouvrages du bassin de l'Oise en 2014

1/ le constat

~65 syndicats interco.

- entretien
- option : restauration
- option : inondations
- option : ruissellement



## 1/ le constat

L'Entente Oise Aisne, institution interdépartementale reconnue EPTB :

- déploie un programme d'aménagements d'écrêtement des crues (volet inondations)
- apporte des aides aux collectivités pour les travaux en rivières (volet milieux)
- réalise des travaux DCE sur les rivières domaniales non navigables Oise et Aisne (volet milieux)
- porte un PAPI pluridisciplinaire (« boîte à outils »)
- est proactive sur la Directive inondation
  - ➔ 4 TRI, 1 stratégie locale, 1 PAPI Oise Aisne

## 2/ les conséquences

### Pour les syndicats :

- Discontinuité de gouvernance (communes >> EPCIFP)
- Perte des financements Entente Oise Aisne (600 k€ à 800 k€ par an)

### Pour l'Entente Oise Aisne :

- Recentrage sur les ouvrages structurants
- Abandon des actions milieux aquatiques
- Perte d'approche par bassin versant

### 3/ Proposition : un syndicat mixte ouvert

- sur un bassin composé de ~85 EPCIFP, 6 départements, 4 régions (et ~60 syndicats intercommunaux)
- proposition aux EPCIFP d'une adhésion à l'EP Oise Aisne et d'un transfert intégral de la compétence GEMAPI
- une représentation au Conseil syndical (1 titulaire, 1 suppléant)
- une participation à une gouvernance globale du grand cycle de l'eau (3 strates régions, CG, EPCIFP)

### 3/ Proposition : un syndicat mixte ouvert

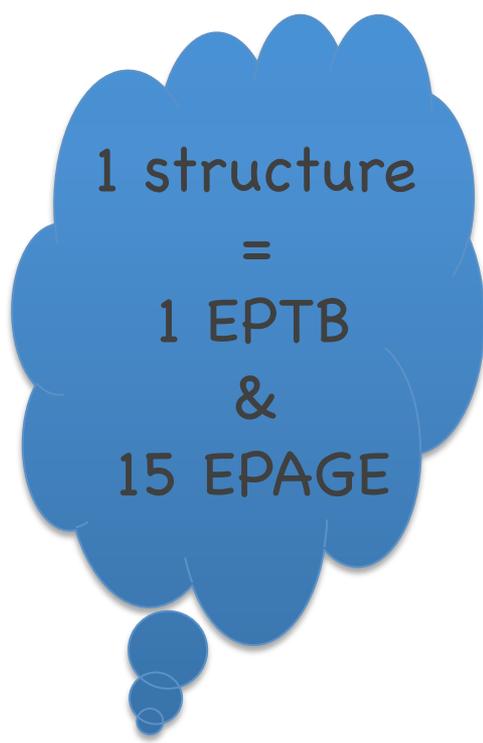
#### Les avantages :

- l'EP Oise Aisne reprend les personnels des actuels syndicats de rivière de sorte que les travaux peuvent se faire au même rythme, voire plus, car :
- synergies, rationalisation, hausse du niveau d'ambition
- simplification des procédures (liens Agence de l'eau, marchés publics, ...)

### 3/ Proposition : un syndicat mixte ouvert

#### Les avantages :

- une gouvernance par UH (périmètres des SAGEs en place ou à venir)...
- ... qui préfigure les CLE là où il n'y en a pas
- des recrutements spécialisés qui ne peuvent s'envisager qu'à une échelle large (chargés de mission 'dérasement', responsables missionnés pour élever le niveau d'ambition)



1 structure  
=  
1 EPTB  
&  
15 EPAGE

### 3/ Proposition : un syndicat mixte ouvert

#### Un financement simple :

- Les CG resteraient sur leur niveau de participation à l'Entente Oise Aisne (~2,1 M€ par an)
- Les CR lisseraient leurs engagements dans les CPIER
- Les EPCIFP cotiseraient à ~4 € / habitant

Pour que ça marche, il faut que le plus grand nombre vienne

## 4/ questions à ce stade

- Les ouvrages de ralentissement dynamique (multi-EPCI, interdépartementaux etc.) relèvent-ils de GEMAPI ?
- Nombreuses questions 'pratiques' sur l'application de la représentation—substitution, les transferts d'actifs, passifs, personnels, DIG, ...
- Les contre-votes des communes etc.

Etablissement public territorial de bassin

